

En troisième lieu, nous avons proposé d'assurer les approvisionnements futurs en amorçant des négociations avec les provinces intéressées en vue de l'exploitation des sables bitumineux par une société mixte fédérale-provinciale. Même s'il est vrai que le Canada est en mesure pour le moment, de satisfaire ses besoins en pétrole, nos approvisionnements de brut ordinaire ne pourront dépasser 10 ou 12 ans. Certaines autorités en la matière fixent une échéance bien plus rapprochée. A la fin de la présente décennie, notre production de pétrole aura plafonné et nous devrons nous tourner vers d'autres sources d'énergie.

Nous sommes chanceux de posséder l'une des plus grandes réserves de pétrole au monde avec les sables bitumineux de l'Alberta et de la Saskatchewan. Ce potentiel équivaut à bien des fois la quantité des ressources de brut du début du siècle et s'il est exploité convenablement, il pourrait répondre à nos besoins pendant de nombreuses décennies. Il ne s'agit pas d'une faible quantité de pétrole. Les réserves sont évaluées à quelque 300 milliards de barils. Si l'on considère que les quantités dont nous disposons actuellement sont de l'ordre de 10 milliards de barils, nous pouvons affirmer que les sables bitumineux de l'Alberta et de la Saskatchewan constituent une planche de salut pour le Canada, s'ils sont convenablement exploités et que leur production est mise à la disposition de nos consommateurs. Si le passé nous a enseigné quelque chose, c'est de ne pas laisser tomber de telles richesses vitales entre les griffes des grandes compagnies de pétrole.

Des voix: Bravo!

M. Douglas: Nous ne devons pas répéter les erreurs du passé, alors que nous avons laissé 91 p. 100 de notre production de pétrole entre les mains de sociétés étrangères. Si nous entreprenons d'exploiter les sables bitumineux pour l'avantage du peuple canadien, cette entreprise devrait être nationale et prendre la forme d'une société mixte fédérale-provinciale.

Des voix: Bravo!

M. Douglas: Si nous voulons exploiter les sables bitumineux par l'intermédiaire d'une société de la Couronne fédérale-provinciale, il faudrait que celle-ci s'assure que le pétrole qui en serait extrait serve aux Canadiens, non seulement aujourd'hui mais demain et pour les générations à venir.

Les sociétés pétrolières qui composent le consortium qui cherche à construire l'usine Syncrude songent à approcher le gouvernement fédéral. Elles veulent être exemptées des contrôles sur les prix, des contrôles sur l'exportation et de l'impôt sur les exportations. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie une seule chose. Les trois grandes sociétés intéressées dans ce projet se proposent d'exploiter les sables bitumineux en vue d'expédier le pétrole aux États-Unis, où elles obtiendraient un bien meilleur prix qu'au Canada. Je combattrai jusqu'au bout toute initiative visant à céder ces gisements extrêmement riches à des sociétés qui veulent exporter ce pétrole, comme elles ont exporté tant de notre pétrole jusqu'ici, pour faire des profits en vendant la patrimoine des Canadiens chaque fois qu'elles peuvent s'enrichir sans scrupules.

Des voix: Bravo!

M. Douglas: A mon avis, le gouvernement fédéral devrait amorcer des négociations avec l'Alberta et la Saskatchewan afin de procéder immédiatement à l'exploitation de ces sables bitumineux. Le gouvernement fédéral impose une taxe d'exportation de 40c. le baril sur tout le

Pétrole

pétrole exporté. Je l'approuve. Il a bien agi. Toutefois, je trouve qu'il faudrait rembourser ce montant de 40c. le baril aux provinces productrices.

Des voix: Bravo!

M. Douglas: Je crois que le gouvernement fédéral devrait négocier avec les provinces pour voir si elles seraient prêtes à affecter cet argent comme leur tranche de capital-actions dans une société mixte chargée d'exploiter les sables bitumineux. Ces deux gouvernements provinciaux pourraient ainsi y investir 180 millions de dollars par an. Le gouvernement fédéral devrait pouvoir en fournir autant, je pense.

Pour ainsi dire, le gouvernement fédéral doit cette somme à ces deux provinces par suite de la fixation du prix au Canada le 4 septembre. J'ai appuyé cette initiative et je l'appuie toujours. Toutefois, ces provinces ont perdu de l'argent compte tenu des redevances qu'elles auraient perçues si le prix au pays avait suivi l'évolution du prix à l'exportation. Je ne prétends pas que le gouvernement fédéral peut rectifier cela, mais étant donné qu'on n'a pas bloqué les prix de marchandises autres que le pétrole, l'Alberta et la Saskatchewan ont raison de se plaindre.

A mon avis, le gouvernement fédéral se doit en retour de dire aux provinces pétrolières qu'il est prêt à leur verser 180 millions de dollars de plus tout en leur remettant le produit de la taxe d'exportation, ce qui représenterait au total 360 millions de dollars par année. Cela fournirait, en plus de la mise de fonds, le capital de prêt qui pourrait être émis sur le marché pour entreprendre la construction des installations nécessaires à l'extraction du pétrole des sables pétroliers de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Les députés se rendent sûrement compte de la gravité de la situation. D'ici à 1980, nous aurons de la difficulté à nous approvisionner en pétrole. Les sources de pétrole brut canadien ne tariront pas toutes à la fois, mais les unes après les autres. Notre production de pétrole sera optimale vers 1977 ou 1978. Nous serons aux prises avec une situation très grave à la fin de la présente décennie. Si nous n'agissons pas dès maintenant, nous serons probablement pris de panique et engloutirons alors inutilement des sommes folles dans des programmes d'urgence, ce que nous pourrions éviter en commençant dès maintenant.

On estime que, pour satisfaire la demande, il faudra construire une usine tous les 18 mois pour extraire du pétrole des sables bitumineux, lorsque nos sources ordinaires de pétrole seront taries. Cela veut dire qu'il faut commencer dès maintenant.

J'ose espérer que le ministre nous dira aujourd'hui s'il songe à engager des négociations avec les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Qu'on ne vienne pas me dire que nous ne pouvons pas trouver l'argent pour exploiter les sables bitumineux. Si les gouvernements fédéral et provinciaux intéressés consentaient à fournir le capital-actions et à offrir des parts aux Canadiens, je suis certain que des milliers de Canadiens voudront investir dans cette entreprise. Le gouvernement parle depuis quelques années d'un pipe-line de 6 milliards de dollars pour amener le pétrole de la baie Prudhoe aux États-Unis, projet qui ne serait d'aucun avantage pour le Canada mais qui ferait l'affaire des États-Unis. Qu'on ne me dise pas que le gouvernement et les Canadiens sont incapables de trouver les fonds nécessaires pour exploiter les sables pétroliers qui, lorsque nos enfants et nos petits-enfants verront les autres sources s'épuiser, produiraient assez pour répondre aux besoins jusqu'à la fin du siècle et pendant plusieurs autres décennies.